

HERITAS

Termes de références

Pour préparer et mener une formation et un accompagnement au profit d'entrepreneur-e-s de la région de Nabeul.

HERITAS: Valorisation du patrimoine culturel à travers des parcours participatifs citoyens et la création d'itinéraires de tourisme communautaire

Code du projet : A1-4.6-175

Cadre général

Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (**CAWTAR**), en partenariat avec **ANIMED** (Tunisie), **CESIE** Ente del Terzo Settore (Italie) et la Fondazione **Le Vie dei Tesori** (Italie), met en œuvre le projet **HERITAS – Valorisation du patrimoine culturel à travers des parcours participatifs citoyens et la création d'itinéraires de tourisme communautaire**, cofinancé par l'Union européenne à travers le Programme **Interreg NEXT Italie–Tunisie 2021–2027** (Code du projet : A1-4.6-175).

Le projet HERITAS s'inscrit dans le cadre de l'objectif spécifique **OS 4.6 : Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale**, et vise à valoriser le patrimoine culturel local comme levier de développement territorial durable et inclusif.

À travers une approche participative et communautaire, le projet ambitionne de renforcer la cohésion sociale, de stimuler l'entrepreneuriat local et de préserver les savoirs et savoir-faire traditionnels, tout en promouvant un tourisme responsable fondé sur la participation active des communautés locales.

Le projet se structure autour de plusieurs axes d'action complémentaires, dont :

- La mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel à travers des approches participatives et citoyennes ;
- La co-construction d'itinéraires touristiques communautaires impliquant les acteurs locaux, les jeunes, les associations et les institutions éducatives ;
- La formation et la sensibilisation des communautés à la protection, la transmission et la promotion de leur patrimoine culturel ;
- L'élaboration d'outils de gouvernance locale, favorisant la participation et la valorisation du patrimoine dans une perspective de durabilité.

Dans ce cadre, le CAWTAR, partenaire tunisien du projet, renforce les compétences des communautés locales dans le domaine du tourisme communautaire et de la valorisation et promotion des territoires et du patrimoine culturel dans le gouvernorat de Nabeul, à travers l'organisation de formations conjointes avec ANIMED.

HERITAS

Les bénéficiaires ont été sélectionnés parmi les jeunes et les femmes intéressés par le tourisme ou possédant déjà une micro ou petite entreprise dans ce secteur. Cette activité **s'appuie sur les lignes directrices stratégiques** pour la mise en valeur du patrimoine local et a pour objectif d'impliquer directement les communautés de la région de Nabeul dans un processus de co- création d'un itinéraire touristique communautaire.

Dans ce cadre, le CAWTAR recrute des formateurs et personnes ressources ou un cabinet / bureau national pour :

- Préparer et animer une session de formation de 15 personnes sur l'utilisation de la nouvelle technologie et intelligence artificielle pour un marketing Digital. Cette formation est d'une durée de 10h minimum ;
- Accompagner au moins 7 personnes pour concrétiser une action de marketing digital en utilisant l'IA.

Objet du contrat

Le CAWTAR recrute un cabinet / bureau national pour conduire ce travail de renforcement de compétences / connaissances sur les thématiques citées ci-dessus

Le-s prestataire-s aura-ont pour mission principale de :

- Présenter à l'équipe du projet un programme détaillé ainsi que les objectifs de la session de formation ;
- Avoir des experts spécialistes dans les domaines de la formation à mener ;
- Préparer et présenter au CAWTAR au moins 7 jours avant la tenue de la formation, le matériel et contenu à utiliser et à partager avec les bénéficiaires ;
- Animer les journées de formation. Cette formation sera en total de 15 heures de cours ;
- Assurer l'évaluation des connaissances (avant et après) liées aux sessions de formation ;
- Présenter des rapports détaillés du travail réalisé

HERITAS

Fiches des formations

Thématique : Marketing digital	
Durée	15 h en présentiel
Description du cours	Ce module initie les participant-e-s à des compétences pratiques en utilisation de l'intelligence artificielle pour un marketing numérique adaptées à des contextes où le niveau d'alphabétisation et la connectivité sont faibles. Il vise à aider les bénéficiaires des formations à présenter clairement leurs produits, à créer des contenus numériques simples à l'aide de téléphones mobiles et à choisir les canaux appropriés (en ligne et hors ligne) pour atteindre leurs clients. Le module met l'accent sur le renforcement de la confiance, la simplicité et l'application immédiate pour les activités génératrices de revenus.
Les objectifs du cours	* Améliorer les connaissances sur l'utilisation de l'IA et les outils de marketing digital ; * Expliquer et présenter clairement son produit à l'aide de mots et d'images simples. * Créer du contenu numérique basique (photos, textes courts, fichiers audio, vidéos simples) à l'aide d'un téléphone portable. * Comprendre la différence entre les outils (ce qui est créé) et les canaux (où cela est partagé). * Sélectionner les canaux appropriés (WhatsApp, Facebook, marché, bouche-à-oreille) en fonction de la clientèle cible. * Éviter les erreurs courantes qui réduisent la confiance et les ventes ainsi que les risques et limites de l'utilisation de l'IA.

NB :

- Les frais d'organisation des sessions de formation (frais de transport, pause-café, repas, location de salle etc...) seront couverts par le CAWTAR.
- Les listes des participants seront établies par le CAWTAR.

Livrables :

Le livrable attendus comprennent :

- **Programme et objectifs détaillés** de la session de formation avec les objectifs et le matériel à utiliser ;
- **Rapports de formation** : le prestataire fournira un rapport de formation (y compris les listes de présence / jour signées ; les recommandations, les photos...)

HERITAS

- **Rapport final** : le prestataire présentera un rapport final après conduite de la formation et l'accompagne de 7 bénéficiaires pour la concrétisation d'une opération de marketing en utilisant l'IA

Les Honoraires

Les honoraires qui ne doivent pas dépasser les 4000DT en HT, seront payés comme suit :

- 20% après remise et validation (par le CAWTAR) du programme détaillé et objectifs des formations ;
- 50% après la tenue de la formation et remise du rapport de la session
- 30% à la remise du rapport final validé par le CAWTAR.

Les critères d'évaluation et de sélection :

Un comité de sélection sera constitué pour étudier les propositions et offres à recevoir. Ce comité sera composé au moins de 3 membres du projet HERITAS. **La sélection 1^{ère}** sera faite selon les critères ci-dessous avec un nombre max de **50 points** :

Critères d'évaluation	Méthode d'attribution	Score max
Un dossier complet de candidatures (voir la section ci-après)	1 pts / par document exigé	5 pts
l'expérience des expert-e-s ou du cabinet à conduire des formations en relation avec les thématiques spécifiées dans cet appel (nombre de sessions menées)	1 pts / session	10 pts
Les CVs de formateurs et formatrices qui seront les meilleurs profils (expertise confirmée) pour les formations	5 pts / Chaque CV qui a conduit au moins 10 sessions menées (par CV) sur le thème choisis (avec attestation livrée par d'anciens commanditaires)	15 pts
Une méthodologie claire des sessions à mener avec des éclaircissements sur les liens et objectifs des cours	Clarté de la méthodologie et cohérence entre les 4 cours et objectifs pertinents	10 pts
Des programmes détaillés de chaque session à mener	des programmes pertinents et satisfaisant	10 pts

Une 2^{ème} sélection sera menée par des entretiens directs avec les candidat-e-s qui obtiendront au moins 40 points.

Ces candidat-e-s seront convoqué-e-s pour un entretien en présentiel ou en ligne avec la présence des

HERITAS

formateurs/rices, visant à évaluer leurs compétences techniques et pour obtenir de compléments d'informations sur leur compréhension de la mission à mener (les formations), leur aptitude à communiquer et à présenter l'expertise des formateurs/rices et les programmes des sessions à mener.

Le score attribuable pour cette 2eme sélection est de **50 points maximum** et sera selon ces critères :

Critères d'évaluation	Méthode d'attribution	Score max
Equipe complète de la mission	Les représentants légaux du cabinet et les formateurs/rices	10 pts
Connaissances des spécificités des populations cibles	Selon la présentation de leur expérience	10 pts
Aptitudes de communication et de partage des informations autour des thématiques des formations lors des entretiens	Observation des capacités et compétences des formateurs/rices	10 pts
Maitrise du contenu des formations à mener	Selon la présentation des objectifs des formations et ses objectifs	20 pts

L'évaluation financière sera effectuée uniquement pour les candidats ayant satisfaits les attentes techniques et obtenus au moins 90pts

Le score financier est calculé comme suit :

(Offre la plus basse / offre du candidat (formateur/rice ou cabinet / bureau d'étude)) x score maximal financier

Comment postuler :

Les intéressé-e-s devront :

- Présenter un dossier complet contenant :
 - (1) dossier juridique du candidat-e ou bureau / cabinet (RNE, patente...) ;
 - (2) des CVs détaillés des formateurs/rices spécialistes dans les thématiques des formations à mener avec une expertise confirmée et au moins 5 ans d'expérience en tant que formateur/rice ;
 - (3) présentation des expert-e-s ou cabinet / bureau et de son expérience dans les missions similaires ;
 - (4) une offre technique (méthodologie, calendrier et objectifs des cours) ; et
 - (5) une offre financière.
- présenter / envoyer leurs candidatures avant le 20 octobre 2026 à l'adresse : hedi.finance@cawtar.org avant minuit ou déposer (avant 16h).au bureau d'ordre du CAWTAR leur dossier dans une enveloppe en mentionnant « Appel à candidatures : formateurs projet HERITAS »

HERITAS Protection des données

Les données personnelles fournies par les candidats seront traitées dans le respect de la **loi tunisienne n°2004-63 du 27 juillet 2004** relative à la protection des données personnelles et du **Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)**, exclusivement aux fins de la présente procédure de sélection. Les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données, qu'ils peuvent exercer en adressant une demande écrite au CAWTAR.